

Les catastrophes sanitaires. Modèle controversé et repensé de la gestion du risque

du jeudi 15 novembre 2012 à partir de 08H30 au vendredi 16 novembre 2012 jusqu'à 17H00

Faculté de Droit et de Science politique
Espace Cassin
Amphi Favoreu
5, avenue Robert-Schuman
Aix en Provence

Renseignements et inscription

Espace Cassin niveau 1 - 3, avenue Robert-Schuman 13628 Aix-en-Provence cedex 1

Tél : 04 86 91 42 90 /91

Fax : 04 86 91 42 86

Courriel : anne-marie.gastaldi@univ-amu.fr - secretariat.cdsa@univ-amu.fr

Le thème « Les catastrophes sanitaires, modèle repensé et controversé de la gestion du risque » réunit les caractères d'un enjeu crucial pour la poursuite et l'évolution de nos sociétés confrontées au risque sanitaire lié tant à l'environnement (OGM, amiante..), à l'alimentation (vache folle), à l'industrie pharmaceutique (médiator, isoméride, affaire du sang contaminé ; hormone de croissance, affaire PIP) ou encore aux nouvelles technologies (téléphonie mobile, antennes relais) dans des hypothèses où l'éventuelle négligence de l'homme entraînerait sur le long terme un « préjudice de masse » lié à la santé humaine.

Cette problématique, qui pose déjà la question de la définition même des catastrophes sanitaires, permet à l'ensemble de la communauté industrielle liée à la santé de réfléchir aux évolutions des différentes branches du droit mais aussi à l'évolution de la politique de santé. En effet, analyser les catastrophes sanitaires au sein du panorama de la santé, c'est analyser l'impact que ces affaires ont pu avoir sur la responsabilité, l'indemnisation ou encore la prévention pour créer un modèle particulier de gestion du risque sanitaire et ce, dans une appréhension nationale mais aussi européenne et internationale.

Cette prise de conscience est la condition sine qua non d'une gestion raisonnée du risque sanitaire reposant tout en nuance sur le principe de précaution.

inscription au colloque



programme du colloque

